

Réhabilitation et entretien des installations d'assainissement des ports de l'agence portuaire des Boucles de la Seine

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1010-1750

Mise en ligne : 25/02/2010

75

PORT AUTONOME DE PARIS

Source : **LE MONITEUR**

Client : Ports de Paris

Travaux publics

Procédure adaptée

Date limite de réponse : **18/03/2010**



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Port autonome de Paris

Correspondant : M. Hervé Martel, Directeur Général, 2 quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Activités portuaires

Objet du marché : Réhabilitation et entretien des installations d'assainissement des ports de l'agence portuaire des boucles de la Seine

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : Objet principal : 45232410

Code NUTS : FR103

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

- Il s'agit d'un marché à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans pour un montant maximum de 400 000 euro(s) HT.

- Descriptions concernant les achats complémentaires : Le Port autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.II.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 24 mai 2010

Cautionnement et garanties exigés : Le marché pourra prévoir une retenue de garantie ou une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement des prestations est assuré par le budget du Port autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le Port autonome de Paris selon l'avancement des prestations et sur la base des bons de commande émis. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Les entreprises n'ont pas la possibilité d'agir à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Capacité économique et financière - références requises : La liste des candidatures recevables sera établie en

tenant comptes des garanties et capacités économiques et financières en rapport avec l'objet du marché.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des capacités techniques en rapport avec l'objet du marché.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
 - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
 - Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
 - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
 - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
 - Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
 - DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
 - DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 mars 2010 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : APBS ASSAINISSEMENT

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 février 2010

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Ports de Paris Ports de Paris Agence Portuaire des Boucles de la Seine Port de Limay, 62 route du Hazay, 78520 Limay

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Mme Sylviane Yustos, Ports de Paris Agence portuaire des boucles de la Seine Port de Limay, 62 route du Hazay, 78520 Limay, tél. : 01 30 92 88 49, courriel : sylviane.yustos@paris-ports.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront envoyées par courrier avec la mention suivante :

"Offre pour : REHABILITATION ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES PORTS DE L'AGENCE PORTUAIRE DES BOUCLES DE LA SEINE. NE PAS OUVRIR"

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur :

